

2 POIDS, 2 MESURES...



- Suppression des freins aux licenciements économiques .
 - Suppression des peines de prison pour les dirigeants coupable d'entrave au fonctionnement des institutions représentatives des personnels.
 - Création du référendum d'entreprise pour contourner les syndicats.
- Et donc en même temps...
- Condamnation d'une inspectrice du travail coupable du crime de lèse « groupe TEFAL »
 - Arrestation à l'aube de salariés coupables du crime de lèse « groupe Air France ».
 - Condamnation à 9 mois de prison pour des syndicalistes coupables du crime de lèse « groupe Good-Year »

Cherchez l'erreur...



L'arbre qui cache la forêt

Rabâchage médiatique depuis son annonce : la déchéance de nationalité focalise tous nos dirigeants.

Votera ? Votera pas ?

Entre nous, le Luttin s'en moque un peu ! (n'en a rien à f....)

L'inscription dans la constitution de l'État d'urgence et des mesures qui l'accompagnent est autrement plus dangereuse.

Loi sur le renseignement, État d'urgence, autant de mesures liberticides entre les mains du premier ministre, sans aucun contrôle judiciaire, peuvent à terme, remettre en cause les libertés fondamentales d'associations et de revendications.

Il suffit de voir les quelques dérapages pour être convaincus que des lois d'exception dans certaines mains, on risque de le payer cher.

La crise pour les pauvres

Tout augmente : loyers, nourriture, essence...

Pourtant, les salaires ne sont toujours pas indexés sur le cours des dividendes versés aux actionnaires et sur les bénéfices des banques.

